

## Les enjeux du rapport terre-mer

### Un lien à consolider

L'objectif est de prendre en compte l'impact des activités terrestres sur le devenir des espaces maritimes, mais aussi d'anticiper, dans les terres, les changements à venir des océans.

#### *I. Préserver la biodiversité*

Dans un premier temps, nous soulignons l'importance cruciale de l'environnement terrestre et maritime dans divers aspects de nos sociétés, allant de l'économie à la santé en passant par la culture, tout en mettant en avant l'idée que ces deux domaines sont étroitement liés, et que la détérioration de l'un peut entraîner des conséquences en cascade sur l'autre. Nous pensons plus particulièrement aux différentes formes de pollution d'origine terrestre qui affectent les océans, notamment la pollution chimique provenant de l'agriculture et la dispersion des déchets dans l'océan.

Au fil des décennies, des initiatives de préservation marine, telles que les aires marines protégées (AMP), ont été mises en place, tout comme la reconnaissance du concept de "bien commun" et l'établissement d'un "droit de la mer". Malgré ces efforts, les défis persistants tels que l'accumulation d'hydrocarbures, de métaux lourds et de plastiques, ainsi que la diminution des stocks de poissons, indiquent un besoin accru de dispositifs de protection plus efficaces. La proposition de créer des zones de protection forte (ZPF) réparties le long des façades maritimes est considérée comme essentielle pour répondre à ces enjeux.

La préservation des espaces maritimes passe aussi par la protection de sa biodiversité, en mer comme dans les terres. C'est de la sorte qu'il nous est apparu important de citer l'exemple du syndicat de la Rouvre, dans l'Orne, qui œuvre pour la restauration des cours d'eau, permettant ainsi la bonne migration des espèces telles que le saumon.

#### *II. Anticiper les risques "naturels"*

Dans un second temps, nous nous sommes intéressés à l'anticipation dans les terres des changements à venir des océans. En effet, l'élévation de la température des eaux modifie les zones de migration et de reproduction des espèces marines, impactant ainsi les activités humaines dépendantes de ces écosystèmes. Par exemple, à Granville, ville célèbre pour sa pêche aux bulots, les cycles de migration modifiés affectent le modèle d'exploitation de cet animal, mettant en péril un secteur économique vital et provoquant des implications directes sur l'emploi et la vie locale. Parallèlement, l'intensification de l'exploitation de la Manche accroît les risques associés à son utilisation, notamment les accidents de pêche, les incidents techniques sur les parcs éoliens et les fuites d'éléments chimiques. Ces risques potentiels peuvent avoir des répercussions directes sur les économies terrestres.

Nous cherchons également à mettre en évidence, la multiplication des risques de catastrophes naturelles liées aux transformations climatiques. Malgré cette réalité, nous constatons une carence en réflexion et en systèmes de prévention, en particulier dans les régions apparemment éloignées de ces problématiques. L'atelier tsunami du tiers lieu El Capitan - tiers lieu situé à Athis-Val de Rouvre dans l'Orne - nous a incité à une réflexion prospective, en envisageant l'impact d'un tsunami dans la Manche. Cette démarche nous a permis d'approfondir la compréhension du territoire normand, d'identifier ses enjeux et acteurs, tout en envisageant les leviers d'action pour prévenir un scénario catastrophe, d'où l'importance d'une planification logistique préalable pour une réponse adéquate.

### *III. Éduquer, sensibiliser, communiquer*

Enfin, dans une troisième et dernière partie, nous souhaitons mettre en avant quelques points nous paraissant centraux dans ce débat, tel que l'importance du lien entre la nature et l'humanité, qui met en avant la part de responsabilité de chaque individu dans le développement de son territoire. En effet, nous insistons sur la nécessité de sensibiliser et d'éduquer les habitants et les visiteurs aux pratiques durables, tout en soulignant le manque de communication entre les différents acteurs travaillant sur des problématiques similaires.

Le territoire normand sera aussi confronté à des enjeux de migrations climatiques, intra ou extra-étatiques. Il est ainsi impératif de prendre en compte et d'anticiper cette problématique, notamment en mettant en place des protocoles d'urgence qui permettront une gestion efficace et coordonnée de ces enjeux.

Nous tenons également à mentionner la nécessité de sensibiliser et de communiquer avec la population afin de diminuer les risques et leurs conséquences. Cette démarche est présentée comme un effort fondamental visant à restaurer la connexion entre la nature et la culture. Plusieurs intervenants, tels que les Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE), sont identifiés comme des acteurs clés dans la réalisation de cet objectif. Ils constituent des leviers efficaces pour promouvoir l'éducation à une conduite écoresponsable.

Pour finir, nous voulions insister sur la nécessité d'un engagement ambitieux de l'État dans la préservation de l'environnement. Cet engagement implique d'abord une définition claire de la notion de sobriété qui est mobilisée, ainsi que des projets d'aires marines protégées et de zones de protection forte. Mais aussi le respect des objectifs avancés. La densification des installations offshore et des activités sur la façade Normandie et Hauts-de-France doit viser la sobriété énergétique en veillant à ne pas se surajouter aux consommations énergétiques actuelles.